|  |  |
| --- | --- |
|  | POLYNéSIE FRANçAISE |
| Ministèrede l’education,de LA modernisationde l’administration,*en charge du numérique*direction generale de l’educationet des enseignementsLe Directeur général |  N° 29 966 / MEA / DGEE / DAPE PIRAE, le 03 juin 2021 |

**Affaire suivie par :**
DAPE (40.46.29.99)

à

Mesdames et Messieurs les Personnels enseignants des 1er et 2nd degrés

des enseignements public et privé,

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l’éducation nationale,

s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d’établissement de l’enseignement public,

s/c de Mesdames et Messieurs les Directeurs des enseignements privés

**Objet  :**  Village de l’alimentation et de l’innovation (VAI) et concours des projets pédagogiques ***« Que mangerons-nous demain ?*»**

**P. J.  :** -Règlement du concours des projets pédagogiques organisés dans le cadre du village de l’alimentation et de l’innovation destiné aux classes du cycle 3, des CJA et des SEGPA de Tahiti et des îles

**-**Formulaire de participation au concours

-Dossier de présentation du Village de l’alimentation et de l’innovation (VAI), 3ème édition du 14 au 17 octobre 2021

Dans le cadre de la promotion des actions liées à la santé et à l’alimentation, j’ai l’honneur de vous annoncer la 3ème édition du **Village de l’alimentation et de l’innovation** (VAI) qui se tiendra du **14 au 17 octobre 2021 à la Maison de la culture**.

Le VAI est un village pédagogique qui sera ouvert au grand public et notamment aux écoles et établissements scolaires. L’édition 2021 sera l’occasion d’aborder le sujet de l’alimentation de façon transversale et globale, à travers une approche ludique et interactive avec le public. A cet effet, un dossier de présentation est annexé au présent courrier pour vous donner un aperçu des espaces principaux qui seront organisés durant 4 jours consécutifs.

A l’occasion de cet événement, la DGEE organise en partenariat avec les concepteurs du village, un concours des projets pédagogiques dont le thème retenu est : ***« Que mangerons-nous demain ? »****.* Dans cette perspective, les modalités du **concours destiné aux classes de cycle 3, des CJA et des SEGPA** sont définies dans le règlement joint en annexe.

Le village de l’alimentation et de l’innovation et le concours étant planifiés pour l’année scolaire prochaine, une deuxième communication sera faite à partir la rentrée d’août pour vous apporter davantage de précisions.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Copie(s) :MEA 1DGEE 1DAPE 1DVEE 1BDF 1 |  | Pour la Ministre et par délégationÉric TOURNIER |